

Article 29 du Règlement

ces gens qui ont des difficultés énormes actuellement, qui doivent passer à travers d'énormes difficultés, et l'Opposition ainsi que le Nouveau parti démocratique feront leur devoir en appuyant toute action que le gouvernement voudrait bien annoncer, mais nous espérons qu'il l'annoncera et ce le plus tôt possible...

[Traduction]

Je crois que mon jeune collègue d'en face est le député de Chicoutimi (M. Harvey). Je crois que oui. Je ne veux pas accuser à tort une personne absente.

Une voix: C'est le député de Lac-Saint-Jean (M. Côté).

[Français]

M. Prud'homme: ... le député de Lac-Saint-Jean (M. Côté), pour lui faire comprendre que c'est cela la beauté du Canada, c'est cela la beauté du Canada. Eh bien oui, on vous demande, joignez vos efforts aux nôtres. Demain matin, vous avez un caucus comme nous en avons un. Eh bien, joignez vos efforts. On essaie de venir vous dire: allez de l'avant, on ne vous attaquera pas. Mais allez-y, demain matin, levez-vous au caucus et dites: on a des gens, des Canadiens dans une autre partie du pays.

[Traduction]

Je le dirai en français. Si je faisais ces observations en anglais, les députés francophones auraient de la difficulté à suivre le débat.

[Français]

Je le fais en français. Alors levez-vous demain et dites à mon collègue et ami le député d'Assiniboia (M. Gustafson):

[Traduction]

Sur ce point, je vais vous appuyer, et lorsque nous aurons besoin de votre appui je m'attendrai à l'avoir. J'espère que vous voyez où je veux en venir. Quand nous solliciterons votre appui sur une question qui nous importe, que ce soit la question constitutionnelle ou tout autre sujet important, nous compterons sur votre appui.

Lors de la réunion qui aura lieu jeudi prochain, ma province va demander certains changements constitutionnels. C'est délibérément que je n'emploie pas le mot «exiger».

Même si les autres Canadiens ne sont pas emballés outre mesure par ces changements, nous vous demanderons d'essayer de comprendre nos sentiments à ce sujet et de nous appuyer.

A première vue, les questions constitutionnelles et la nécessité d'aider les agriculteurs de l'Ouest ne semblent avoir rien de commun, mais en fait elles sont reliées, en ce sens que le Canada est un pays de compromis.

Vous pouvez compter sur mon appui, quelles que soient les dispositions que vous prendrez à ce sujet. Elles ne seront peut-être pas vues d'un très bon oeil dans ma province, mais je vais quand même expliquer aux Québécois l'importance de l'entraide.

Des voix: Bravo!

• (0010)

[Français]

M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je suis évidemment très surpris que mon collègue de Saint-Denis un urbain de la région de Montréal se soit levé ce soir au nom du parti

libéral pour parler de l'agriculture. Évidemment, n'importe qui peut le faire parce qu'on l'a vu tout au cours de la soirée, principalement du côté du NPD, principalement aussi du côté de certains libéraux, qu'on pouvait se lever et dire à peu près n'importe quoi sur la question agricole. Mais, vous savez, monsieur le Président, lorsque j'entendais parler mon collègue de Saint-Denis sur toute cette dimension nationale, toute cette dimension d'un Canada, pour employer des expressions que l'on connaît, d'une mosaïque d'un océan à l'autre, nous parler de l'importance de faire l'unité canadienne, je me demandais à ce moment-là comment cela se faisait que nos prédécesseurs, MM. Trudeau et Turner, ne l'ont pas nommé, premièrement secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, parce que s'il avait été nommé secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, on aurait, à mon sens, connaissant très bien le député de Saint-Denis, certainement pas connu certains problèmes au niveau de l'agriculture au cours des dernières années.

Vous savez, monsieur le Président, lorsque mon collègue de Saint-Denis (M. Prud'homme) a commencé son discours, il nous a sorti des chiffres à plus ou moins, de 160 à 110, en décrivant un problème réel, un problème concret actuellement au niveau de l'agriculture, principalement au niveau de nos producteurs de céréales. C'est vrai. Mais de là à supposer d'une façon détournée que c'est dû à l'inaction ou à l'inactivité du gouvernement progressiste conservateur, il y a quand même une certaine limite.

M. Prud'homme: Je n'ai pas dit cela!

M. Champagne (Champlain): Parce que, monsieur le Président, si on regarde d'une façon objective, pour employer les mots de mon collègue de Saint-Denis, que d'ailleurs je félicite, parce qu'à l'heure actuelle, au moment où on se parle, peut-être que plus tard il en viendra d'autres se joindre à lui du côté de l'opposition, du côté du parti libéral, c'est le seul député du Québec qui s'est levé pour prendre la parole.

M. Prud'homme: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable député de Saint-Denis (M. Prud'homme) invoque le Règlement.

M. Prud'homme: Monsieur le Président, l'honorable député, je sais, a un discours à faire, je vais même rester pour l'écouter, mais il sait très bien que ce n'est pas dans la pratique parlementaire de dire qui est à la Chambre, qui n'y est pas, qui a participé, qui ne participe pas. Cela devient encore un débat inutile puisqu'on pourrait dire qu'il n'y a pas un seul ministre dans la première rangée. Après cela vous allez dire qu'il n'y a personne dans la première rangée chez nous. Je souhaiterais simplement que vous rappeliez au député, pour qui d'ailleurs j'ai beaucoup d'estime, qu'il y a un débat à faire. Je suis intéressé à l'écouter, mais si cela devient de la partisanerie, eh bien, mon Dieu, à cette heure-ci, je pense que j'ai autre chose de plus important à faire! Je vais me retirer. Mais moi je veux l'écouter; mais je ne vois pas pourquoi il souligne l'absence, la présence. Cela ne fait pas partie du Règlement. Deuxièmement, cela n'ajoute rien au débat.